

Généraliser les bonnes pratiques

Créée il y a un an, la Fondation pour l'enseignement a présenté, il y a quelques semaines, ses grandes priorités pour la législature 2014-2019. La Fondation rassemble les cinq fédérations de Pouvoirs organisateurs en FWB¹ et les fédérations d'entreprise wallonne UWE et bruxelloise BECI.

Tout le monde est d'accord : l'enseignement, en Belgique francophone, peine à atteindre le niveau escompté de qualité et à répondre aux attentes en matière d'équité et aux défis de la croissance démographique. Les propositions reprises dans le Mémoire² de la Fondation pour l'enseignement visent à améliorer la situation. Elles s'appuient sur les forces vives de l'enseignement et de l'entreprise pour travailler ensemble à la réalisation d'objectifs communs. Comment ? En appliquant les bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves dans des systèmes d'enseignement ayant fortement progressé en quelques années, directement dans chaque établissement scolaire, sans référer à des réformes de structures.

Dans son Mémoire, la Fondation a retenu **quatre grands axes** :

- inciter les personnes de qualité à devenir/rester enseignantes ;
- améliorer les pratiques et les échanges sur le terrain ;
- mettre en place et valoriser la direction des écoles ;
- viser la réussite de chaque élève via des stratégies adaptées.

TROIS QUESTIONS À OLIVIER REMELS, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FONDATION POUR L'ENSEIGNEMENT :

Concrètement, comment inciter des personnes de qualité à rejoindre, et surtout à rester dans l'enseignement ?

On doit notamment proposer aux enseignants une perspective d'évolution dans leur carrière. Dans les écoles, une série de fonctions se développent (coaching, encadrement



Olivier REMELS

Photos: Conrad van de WERVE

pédagogique...) pour lesquelles ils peuvent acquérir de nouvelles compétences, s'investir, et en fonction de cela voir leur rémunération évoluer. Il y a aussi la possibilité d'échanger avec le monde des entreprises, de faire en sorte qu'il y ait une plus grande mobilité des enseignants. Dans les filières qualifiantes, c'est très important d'avoir des acteurs de terrain qui peuvent partager leur expérience professionnelle. Enfin, les enseignants doivent être bien accompagnés quand ils entrent dans le métier. Il faut aussi mettre l'accent sur le tutorat, le mentorat et sur les échanges entre les classes et entre les enseignants.

Vous insistez sur l'échange de bonnes pratiques. Vous pouvez préciser ?

Il faut une meilleure connaissance du monde socio-économique par les enseignants, pour leur permettre de jouer davantage un rôle d'information, et plus tard d'orientation auprès de leurs élèves. L'éveil aux technologies, par exemple, est quelque chose de très important, pour que ces matières ne soient plus associées à des voies de relégation. Il faut en changer radicalement l'image et amener l'éveil à ces matières-là beaucoup plus tôt. À chaque âge,

évidemment, ses priorités, il ne s'agit pas d'orienter des élèves dans le fondamental, mais déjà à ce stade-là, il est important d'amener une série d'informations qui permettront d'ouvrir plus tard les esprits à toute une série d'approches plus orientantes.

Outre ces recommandations, vous allez mettre des projets sur les rails ?

Nous préparons un plan d'actions, qui sera détaillé en septembre. Il présentera différents projets pour les deux ans à venir, en proposant entre autres une offre de stages pour les enseignants en entreprise, en bonne intelligence avec les acteurs du terrain. Nous travaillons aussi d'autres aspects comme le support aux directions d'école, notamment au travers de mécénats de compétences, en mettant à disposition toute une série de compétences techniques qui n'existent pas dans l'école, mais bien dans les entreprises. Nous voulons jouer « effet de levier » pour mieux faire connaître les nombreuses initiatives visant à informer et à orienter les élèves... Nous mesurons l'impact et les résultats de nos projets, puis en proposerons l'extension, à l'intérieur des fédérations de PO et vers les entreprises. Ces bonnes pratiques avérées sont, bien sûr, aussi des perches tendues aux responsables politiques... ■

INTERVIEW CONRAD VAN DE WERVE

1. L'Enseignement officiel organisé par la Communauté française, le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces, le Conseil des Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement officiel neutre subventionné, le Secrétariat général de l'Enseignement catholique et la Fédération des Établissements libres subventionnés indépendants.

2. Disponible (ainsi que le communiqué de presse) sur <http://enseignement.catholique.be> > Services du SeGEC > Communication > Communiqués

